Ministère
de l'Environnement,
de la Lutte contre
les changements
climatiques, de la Faune
et des Parcs

Québec

Québec, le 30 juin 2026

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

Club Chambeaux inc.
3885, boulevard Harvey, suite 402
Jonquière (Québec) G7X 9B1

N/Réf. : 3215-21-014

Objet : Projet de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #17 par Club Chambeaux inc.

Mesdames,
Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires reçus le 20 avril 2026, concernant le projet de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #17, et après avoir été informé de la décision de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik, je vous avise, conformément à l'article 192 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), que le projet décrit ci-dessous n'est pas assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social :

- Procéder au démantèlement, au nettoyage et à la remise en état du site de camp mobile suivant :

➢ SCM 10502-05 Latitude 55,38 Longitude -63,75.

Cette attestation de non-assujettissement n'est valide qu'à l'égard du projet, tel que décrit dans le document suivant, et ce, jusqu'au 31 décembre 2030 :

- Lettre de M^{me} Nancy Tremblay, du Club Chambeaux inc., à M. Frédéric Guay, sous-ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, datée du 20 avril 2026, concernant le projet de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #17, 2 pages et 1 pièce jointe :

  - Formulaire « PN 1 – Renseignements préliminaires », daté du 24 avril 2026, 21 pages incluant 3 annexes.

N/Réf. : 3215-21-014 Le 30 juin 2026

En outre, cette attestation de non-assujettissement ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le sous-ministre,

Frédéric Guay